



Formation URBA07 Conserver son patrimoine foncier

Public

- Élus
- Professionnels de l'aménagement (promoteurs, aménageurs et bailleurs sociaux)
- Particuliers

Durée : 0,5 jour

Prix : 500 € HT/pers.

Tarif dégressif à partir de 3 participants

Objectifs opérationnels

Compétences finales attendues sur le terrain suite à la formation.

- Déterminer si une parcelle est constructible ou non
- Définir les possibilités de construction
- Connaître les acteurs (qui renseigne, qui conseille et qui instruit ?)
- Établir les demandes d'autorisation d'urbanisme
- Maîtriser l'évolution dans le temps du droit à construire d'une parcelle

Contenus

- Se renseigner sur les possibilités de construire :
 - auprès de qui ?
 - dans quel document ?
- Extraire l'information utile dans le

document d'urbanisme

- Certificat d'urbanisme : qu'est-ce que c'est ?
- Distinguer Certificat d'Urbanisme d'Information et Certificat d'Urbanisme Opérationnel
- Répondre à un avis négatif des services instructeurs en ajustant

son projet

- Mettre en place une veille foncière afin d'éviter la perte des droits (connaître les délais, les possibilités de prolongation des droits et l'évolution des documents d'urbanisme locaux)

Formateurs

Auddicé urbanisme

Bureau d'études en urbanisme et aménagement.



Urbaniste senior
Urbaniste confirmé